

**RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE
 DEMANDE D'ACCORD DE PAIEMENT**

10057
19323



IMPORTANT

SAUF AVIS CONTRAIRE DE VOTRE PART ET SOUS RÉSERVE DE PROVISION DISPONIBLE LES LCR CI-DESSOUS SERONT DÉBITÉES À LA DATE DE RÈGLEMENT INDICUÉE CI-CONTRE

EN CAS DE REFUS DE PAIEMENT DE VOTRE PART, VOTRE CONTRE-ORDRE DOIT PARVENIR À VOTRE AGENCE AVANT LE : 29/04/2025

VOUS POUVEZ RÉPONDRE DIRECTEMENT SUR INTERNET VIA VOTRE CONTRAT DE BANQUE EN LIGNE (OU EN ENVOYANT UNE COPIE DU RELEVÉ COMPLÉTÉE DU MOTIF ET DU MONTANT REFUSÉ OU UNE TÉLÉCOPIE, À VOTRE AGENCE).

**HAMMERSCHMIDT GILLES EI
 TOMBEBIAU
 ROUTE DE TOULOUSE
 46100 FIGEAC**

LE: 23/04/2025

DATE DE RÈGLEMENT : 30/04/2025

N° RELEVÉ						
354142						
N°EFFET	TIREUR	REFERENCE	#	ECHEANCE	MONTANT	MOTIF ET MONTANT REFUSÉ
1644769	ATLANTEM	2250303574	A	30/04/2025	4 253,27	
1603770	POINT.P - MERIDIONALE B			30/04/2025	71,50	
DOMICILIATION		COMPTE À DÉBITER		VALEUR	TOTAL RELEVÉ	BON À PAYER POUR
CICSO FIGEAC		10057 19323 00020029101		30/04/2025	4 324,77	REFUS POUR

B : BILLET À ORDRE
 A : ACCEPTÉ
 NEANT : NON ACCEPTÉ

NOMBRE DE LCR : 00002

L'ENREGISTREMENT AU DÉBIT DE VOTRE COMPTE DU MONTANT INSCRIT DANS LA CASE 'TOTAL RELEVÉ' ÉQUIVAUDRA À LA DÉTENTION PAR VOUS MÊME DES EFFETS ACQUITÉS

UN.20250423.193740.5003.0001.8825 X 0 R